



## SECTION 33

### Mondes modernes et contemporains

*Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs.*

Les critères à partir desquels la section établira son évaluation se situent dans le prolongement des mandatures précédentes. Les critères indiqués ne constituent pas une grille contraignante ; leur présentation n'est pas hiérarchisée ; leur liste ne prétend pas à l'exhaustivité ; une certaine souplesse est admise dans leur application. L'agencement des critères varie selon les cas, les types d'équipes ou les champs et les profils de recherche. Chaque dossier sera évalué dans sa spécificité. En règle générale, les rapports devront mettre en évidence une trajectoire, de manière à aider les évaluateurs dans l'examen des dossiers. La clarté, la lisibilité et la précision des dossiers sont autant d'éléments qui contribuent favorablement à l'évaluation.

### Evaluation périodique des chercheurs

#### Critères communs à tous les chercheurs

Les chercheurs doivent tenir à jour un curriculum vitae et une bibliographie distinguant clairement les types d'ouvrages, les participations à des ouvrages collectifs, les articles, les textes et activités de vulgarisation. Ils éviteront de surclasser les publications auxquelles ils ont contribué, ainsi que de mêler dans leur dossier leur production de recherche proprement dite avec des productions d'importance très mineure. Ils éviteront aussi de multiplier les textes " à paraître " ou " en préparation ".

Ils présenteront l'évolution de leurs recherches depuis le rapport précédent et listeront les textes signalés auparavant comme " à paraître " et effectivement parus depuis.

Ils pourront adresser à la section les ouvrages ou autres textes récents - publiés depuis la dernière évaluation - qui leur paraîtront les plus significatifs (trois maximum).

- Régularité, originalité et qualité de la production scientifique.
- Participation à la vie scientifique de la discipline (activités éditoriales, communications à des congrès, conférences, associations...). Participation à des programmes ou projets nationaux, européens ou internationaux.
- Responsabilités assumées au sein de la formation de recherche, du CNRS ou de l'Université, du ministère de la Culture ou d'autres organismes.
- Activité au sein de l'unité : participation aux programmes, implication forte dans la vie collective du laboratoire. Participation à l'organisation et à la gestion de la recherche au sein de l'équipe.
- Articulation des recherches individuelles et des programmes collectifs de l'unité.
- Formation à la recherche, enseignement, encadrement de jeunes chercheurs, tutorat (par exemple de chercheurs étrangers).
- Gestion et responsabilité d'opérations (programmes, GDR, ANR et autres contrats, etc.)
- Mobilité institutionnelle (à l'intérieur du CNRS ; vers les universités ou d'autres institutions)

françaises ou étrangères) ou thématique.

- Collaboration institutionnelle avec l'étranger, ouverture internationale (invitations et conférences, communications présentées à des colloques internationaux ; articles ou livres traduits en langue étrangère ; actions de coopération).
- Les travaux d'intérêt collectif effectués pour le laboratoire ou pour la communauté scientifique (édition de revues, conception de bases de données, conception de logiciels, etc.).
- Diffusion et valorisation de la recherche : communication institutionnelle et scientifique, exposition, productions audiovisuelles, conférences, expertises, information via les médias, etc.

## **Évaluation des directeurs de recherche**

Critères d'évaluation chercheurs renforcés, en particulier dans la prise des responsabilités au sein de leur unité d'affectation.

## **Recrutement et avancement de grade des chercheurs**

Les candidats à un recrutement ou à une promotion peuvent joindre au dossier le rapport de soutenance de thèse et, s'il existe, de HDR (ou équivalent) ainsi qu'un exemplaire de la thèse ou des documents inédits de l'HDR ou équivalent (mémoire inédit, volume de synthèse).

**Outre les critères ci-dessous, accéder au [guide pratique des concours](#) établi par la section 33.**

### **Critères spécifiques selon les grades :**

#### **Concours CRCN**

- Qualité scientifique et maturité du projet de recherche, caractère novateur dans le champ disciplinaire et par rapport aux travaux antérieurs (terrain, problématique, méthodes ...). Importance particulière du projet de recherche.
  - Production scientifique : thèse ou équivalent ; articles et ouvrages ; contributions à des colloques, séminaires, journées d'études.
  - Itinéraire de recherche : cursus suivi (bourses de recherche, concours obtenus, expérience professionnelle, d'enseignement par exemple, etc.), ouverture de la formation, champ d'expérience ; aptitude à s'insérer dans une formation de recherche.
  - Contacts à l'international, y compris séjours.
  - Qualité de la présentation lors de l'audition.
  - La section appréciera l'adéquation des candidatures aux formations d'accueil envisagées.
  - Dans le cas d'un poste fléché ou colorié, adéquation au profil du poste.
- NB : il appartient au jury d'évaluer l'ensemble du dossier de chaque candidat au regard de la durée du parcours scientifique.

#### **Avancement au grade CRHC**

Confirmation des critères de recrutement CRCN (cf. supra), en particulier :

- Production scientifique et place acquise dans la communauté des chercheurs (comités de revue, organisation d'initiatives de recherche).
- Implication dans la vie collective du Laboratoire.
- Ouverture interdisciplinaire et à l'international.

#### **Concours et avancements DR**

Il est demandé aux candidats de communiquer à la section les deux ouvrages les plus récents parus et jusqu'à trois publications significatives supplémentaires.

## **Concours DR2**

Aux critères CRHC, il faut ajouter :

- Publications d'ouvrages ou d'articles fondamentaux.
- Prise de responsabilité au sein des laboratoires, aptitude à la direction, à la coordination de recherches.
- Engagement dans la communauté scientifique nationale et/ou internationale.
- Rayonnement international.
- Prise de risque, mobilité thématique ou fonctionnelle (le chercheur ayant pu privilégier successivement tel ou tel aspect de son métier au cours de sa carrière).

## **Avancement au grade DR1**

- Critères d'évaluation chercheurs renforcés, en particulier dans la prise des responsabilités au sein de leur unité d'affectation.

## **Avancement au grade DRCE**

- Critères d'évaluation chercheurs renforcés, en particulier dans la prise des responsabilités au sein de leur unité d'affectation.

## **Autres critères**

### **Colloques**

- Qualité du dossier : organisateurs, dates, lieux, budget prévisionnel, cofinancement, pré-programme détaillé (liste des contributions et organisation des journées), comité scientifique éventuel.
- Qualité de la thématique : exposé d'objectifs, pertinence du sujet, caractère novateur ou structurant, insertion dans la recherche internationale et nationale, aspects comparatistes et pluridisciplinaires, réflexion méthodologique.
- Intégration dans le laboratoire et les formations : pertinence par rapport aux programmes de l'unité ou amorce d'une dynamique de recherche, préparation de l'initiative au cours de l'année ou des années précédentes par l'équipe.
- Rayonnement international : intervenants étrangers, ouverture comparatiste, etc.
- Valorisation : mise à disposition des résultats (publication, mise en ligne des débats, comptes rendus scientifiques).

NB: une attention est aussi portée à la parité et à l'intégration des jeunes chercheurs.

### **Reuves**

- Type de revue : revue spécialisée, revue généraliste, revue de centre de recherche, revues mi-scientifiques/mi-valorisation, revues de vulgarisation.
- Qualité scientifique : place de la revue dans le domaine ; rôle stratégique, novateur, structurant ; ouverture à la réflexion méthodologique ; ouverture à des participations extérieures - Qualité de l'organisation : comité de rédaction et comité de lecture, périodicité régulière.
- Moyens mis en oeuvre : financement, personnel.
- Qualités formelles : pagination, illustration, mise en page, lisibilité, rubriques, résumés en langue étrangère. Structure support.

- Stratégie de diffusion : tirage et chiffres de diffusion, diffusion à l'étranger, mention de l'indexation dans les grandes bases de données.
- Visibilité : site web, insertion dans un réseau, utilisation du format électronique (revues.org, etc.), rayonnement international.